

# Perspectives sur le développement durable et la viabilité du secteur forestier canadien

par Brian Emmett<sup>1</sup>

## RÉSUMÉ

Les décisions qui touchent les ressources forestières sont de plus en plus dominées par des questions de limites, d'échanges et de rendements décroissants à l'égard des produits de commodité. En nous concentrant sur le développement durable et la puissance de transformation de l'ingéniosité humaine, nous ne sommes pas tenus de considérer les ressources forestières comme limitées. La valeur du développement durable réside dans sa capacité de placer l'innovation scientifique et technique au sein d'un cadre dynamique et significatif pour les personnes qui établissent les politiques et qui prennent des décisions portant sur l'aménagement.

**Mots clés :** développement durable, ressources naturelles, limites, secteur forestier, produits de commodité, innovation

## ABSTRACT

Decisions made about forest resources are increasingly dominated by concerns about limits, trade-offs, and diminishing returns from commodities. By focusing on sustainable development and the transformative power of human ingenuity, forest resources we need not regard as finite. The value of sustainable development lies in its power to place scientific and technical innovation into a dynamic framework relevant to those making policy and management decisions.

**Key words:** sustainable development, natural resources, limits, forest sector, commodities, innovation



Brian Emmett

Le concept du développement durable (y compris son sous-ensemble, l'aménagement durable des ressources) est reconnu presque universellement comme un principe fonctionnel et opérationnel qui apporte des directives quant à la formulation des décisions par rapport à un vaste éventail de questions de gestion et d'orientation. L'engagement à l'égard du développement durable des terres, de l'eau et

des ressources a évolué, au cours des deux dernières décennies, pour devenir l'un des seuls objectifs entièrement partagés qui s'étendent à l'ensemble des compétences canadiennes en matière de ressources définies sur le plan constitutionnel. Les mandats des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux des Ressources naturelles et de l'Environnement et les missions des organismes qui évoluent dans le secteur privé des ressources forestières au Canada font allusion au développement économique durable. Pour Ressources naturelles Canada et le Service canadien des forêts, un de ses secteurs, le développement durable constitue à la fois un mandat législatif officiel et un objectif quotidien.

L'engagement reconnu à l'égard du développement durable harmonise les activités d'exploitation et de recherche dans tout le secteur forestier. Malgré cet engagement, les décideurs, les gestionnaires de ressources et les chercheurs ne parviennent pas à conclure un accord universel, ou même majoritaire, sur la

signification exacte du développement durable et de ce qu'il vise. Depuis le moment de son inclusion dans le rapport de 1987 de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la définition efficace et élégamment formulée de Gro Harlem Brundtland — « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Brundtland, 1987) — a amené un grand nombre d'intervenants à s'entendre sur le principe du développement durable, mais un moins grand nombre à se mettre d'accord sur les détails, et dans certains milieux, on conteste même la cohérence du concept. Le terme « développement » est explicite dans le concept; il s'agit de la notion qui veut que l'activité économique humaine engendre la croissance et la richesse, mais qu'une telle activité n'altère pas et ne doive pas altérer le transfert intergénérationnel des ressources et la qualité de l'environnement. L'exigence selon laquelle une société durable et un environnement durable sont interdépendants et étroitement liés est implicite. Le recours croissant à des arguments économiques dans la protection des ressources environnementales (Odling-Smee, 2005) corrobore la notion selon laquelle la viabilité économique et la durabilité environnementale sont effectivement les deux facettes d'un même problème.

Il nous reste à nous entendre sur une signification exacte. Après plus de 20 ans d'essais, la mesure quantifiable du concept nous échappe encore. Certains observateurs suggèrent que l'on voit davantage le développement durable comme une question morale et éthique que comme un processus technique ou scientifique de mise en application des décisions de gestion ou d'orientation (McCool et Stankey, 2004). Les détracteurs

<sup>1</sup>Sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4. Courriel : brian.emmett@nrcan-rncan.gc.ca

plus véhéments qualifient le développement durable de monstre de diversion, de camouflage pratique et de supercherie visant le maintien du statu quo (Frazier, 1997).

Compte tenu de la confusion qui entoure le développement durable, il convient de revoir l'origine du terme ainsi que son importance historique. Pendant les années 1970 et 1980, l'économie mondiale a connu des perturbations considérables qui ont été provoquées pour la plupart par un malaise à l'égard du prix et de la disponibilité des ressources naturelles. Ces perturbations se sont accompagnées d'une préoccupation grandissante selon laquelle l'attention insuffisante accordée au milieu naturel entraînerait une destruction à grande échelle de l'air, de l'eau et du sol de la planète. *The Limits to Growth*, l'œuvre influente commandée par le groupe de réflexion Club de Rome, a traduit cette inquiétude et prédit une pénurie ainsi qu'un déclin à court terme pour la société humaine (Meadows et al., 1972). Selon *The Limits to Growth*, les réserves de ressources étaient physiquement limitées, tout comme la capacité de l'environnement mondial à absorber les effets de l'activité humaine. Les particuliers devraient donc adapter leurs attentes économiques (à la baisse) et la planète devrait diffuser la « bombe démographique » humaine. Ces exigences étaient absolues si l'humanité voulait éviter de manquer brusquement de ressources naturelles ou d'être inondée par ses propres déchets.

L'ouvrage *The Limits to Growth* se penchait sur des enjeux d'orientation extrêmement importants, mais il présentait malheureusement un ensemble de choix immuables qui exigeait qu'il y ait des gagnants et des perdants ou, fréquemment, uniquement des perdants. Sa négativité inhérente et son absence d'options envenimaient le débat. Les pays en voie de développement, en particulier, ont commencé à voir la préoccupation environnementale comme un complot à peine déguisé contre leurs propres aspirations en matière de croissance et de développement.

En réaction à un débat devenu polarisé et stérile, la CNUED, par le biais de sa diffusion du rapport Brundtland en 1987, a rendu au monde un énorme service en adoptant une autre approche, soit celle du développement durable. Le développement durable procurait aux inspirateurs des politiques et aux particuliers un moyen de rejeter la notion d'avenir « gagnants contre perdants », décrite dans *The Limits to Growth*, et de dresser un plan qui tenait compte du rôle important joué par la croissance économique dans la viabilité des sociétés et de l'environnement. Par ailleurs, le rapport constatait que le concept du développement durable comportait effectivement des limites, mais que ces limites n'étaient pas absolues. Il y avait des limites à l'état actuel de la technologie et de l'organisation sociale et des limites à la capacité de la biosphère d'absorber les effets de l'activité humaine. On pouvait gérer et améliorer la technologie et l'organisation sociale afin de paver la voie à une nouvelle ère de croissance économique (Brundtland, 1987). Les ressources n'étaient pas limitées, l'innovation et l'invention étaient à même d'accroître la richesse, et on pouvait aborder les préoccupations des pays en voie de développement en incorporant la justice sociale comme une partie intégrante du développement durable.

### Point de vue du secteur forestier

Du point de vue des sciences forestières, les détails du développement durable peuvent encore susciter des

discussions, mais la durabilité est une composante vaste que la profession peut, tout comme l'agriculture, sa science jumelle, réclamer légitimement. Bien qu'il ne soit pas un équivalent complet du développement durable, le rendement soutenu, soit la gestion des terrains boisés dans le but d'assurer la perpétuité d'une récolte de bois, était un précepte fondamental des sciences forestières appliquées depuis leurs débuts. Il était possible d'augmenter la qualité et la quantité du bois dans une région en ayant recours à la sylviculture, une compétence novatrice et technologique. La période de temps relativement longue entre la plantation et la récolte d'un arbre dans la majeure partie du climat canadien signifiait que les forestiers praticiens léguaient leurs efforts à une génération future.

Parallèlement, le concept de « concessions » a enrichi le lexique de la foresterie, sous l'expression « concessions forestières », c'est-à-dire la région et la quantité de ressources forestières auxquelles une entreprise ou un organisme avait accès par le biais d'une acquisition ou d'une subvention. Cet usage exige une certaine interprétation. Le baron du bois d'œuvre, J. R. Booth, aurait à un moment donné possédé 11 000 kilomètres carrés de concessions forestières, soit suffisamment de terres pour former une lisière de 1,6 kilomètre de large qui s'étendait d'un bout à l'autre du Canada (Humber, 1998).

### Les ressources forestières sont-elles limitées?

Mis à part l'aspect historique, la question clé que les gestionnaires forestiers et les décideurs doivent se poser, compte tenu des deux opinions très différentes du monde, est qui a raison. Quelle opinion correspond le mieux à l'état actuel des ressources forestières canadiennes et mondiales? Un point de vue fondé sur les limites de la croissance présente un attrait intuitif. Les forêts sont dynamiques; elles ne sont pas figées au sens physique, même si les possibilités de coupe annuelle et les courants de produits forestiers peuvent l'être. Il semble plausible que l'accroissement de la demande puisse l'emporter sur notre capacité à régénérer les ressources forestières ou à en assurer la durabilité et que nous venions simplement à épuiser les réserves. Pour les professionnels du domaine des ressources qui se débattent avec des questions liées à la répartition, aux pertes attribuables aux perturbations, à l'utilisation multiple et à la licence sociale profondément altérée, les ressources forestières peuvent sembler actuellement non seulement limitées, mais déclinantes. Dans un tel contexte, les décisions qui se prennent à l'égard des forêts peuvent facilement être dominées par les préoccupations engendrées par les limites et caractérisées par les concessions, les compromis et le potentiel diminué.

Le développement durable en guise de stratégie de rechange présente toutefois plusieurs avantages. Qu'il s'agisse de gestion forestière ou d'un forum pour l'élaboration de politiques, le développement durable permet aux intervenants qui ont des priorités et des principes différents de s'attaquer raisonnablement bien ensemble à des problèmes communs. Les limites de la croissance peuvent, dans un premier temps, sembler constituer l'approche la plus plausible, la plus prudente et la plus modérée, mais seulement parce qu'il lui manque une variable essentielle — des personnes et leurs talents.

Du point de vue économique, les ressources, qu'elles soient forestières ou autres, ne sont limitées d'aucune manière significative, car le pouvoir transformateur de l'ingéniosité

humaine peut parvenir à élargir les limites au fil du temps. Par conséquent, devant la croissance rapide de la population mondiale, notre capacité à répondre à ses besoins en matière de nourriture, de ressources et d'activités économiques s'est accrue encore plus rapidement. Dans ce contexte, le potentiel des forêts du Canada en termes de produits, de services et de contributions au bien collectif n'est pas limité aux forces immuables de la nature, mais créé par l'esprit et l'ingéniosité des personnes. L'histoire humaine a prouvé que les Canadiens doivent modifier leur opinion sur les interactions entre l'environnement, les ressources et l'économie en se concentrant sur leur habileté à étendre davantage les limites des ressources forestières du Canada.

### Concurrence, possibilité et défi

Comment devrait-on interpréter les répercussions à l'échelle mondiale et nationale du secteur forestier canadien en prenant le développement durable comme point de départ? L'histoire apporte quelques réponses à cette question. Le secteur forestier a évolué, et continue d'évoluer, par phases distinctives (Cohen et Kozak, 2001). Au tout début, l'exploitation forestière dominait l'innovation. La recherche et la technologie servaient principalement à améliorer l'extraction des arbres de la forêt. On s'est ensuite attardé à la production et on a fait appel à la technologie afin d'accroître la productivité et de réduire les coûts de fabrication. Plus récemment, le secteur a commencé à se concentrer considérablement sur la commercialisation. On s'est aperçu que, dans un marché mondial où se livre une concurrence acharnée, les entreprises forestières doivent être surtout attentives à leur clientèle et à ses besoins particuliers pour la fabrication de produits novateurs et l'élaboration de procédés.

Il est impératif d'accroître et d'accélérer cette lancée vers un secteur axé sur les produits, même au risque de renoncer à une hypothèse de longue date selon laquelle l'avantage de la foresterie au Canada réside dans sa vaste capacité à produire de la fibre de qualité supérieure en grande quantité. La réalité est que les concurrents du Canada à l'échelle internationale ont acquis des capacités similaires. Le marché de la fibre est un marché de produits primaires qui se caractérise par un approvisionnement en constante augmentation, par une demande pour une efficacité continuellement accrue en matière de production et par des prix toujours décroissants. Compte tenu de la faible rentabilité du capital employé et de l'érosion de la part de marché, les incitatifs pour réinvestir dans le secteur deviennent limités. Dans une spirale de compressions des coûts de la production à grand volume, on a tendance à considérer la recherche et le développement comme un coût plutôt que comme un investissement et notre capacité à élargir les limites est compromise. Si on n'aborde pas la question, une part de plus en plus grande de la production du Canada glissera dans une catégorie à prix de revient élevé qui ne survivra pas aux vagues cycliques des prix des marchandises. La réalité historique du développement durable révèle que non seulement les limites peuvent être élargies, mais que le prix des ressources diminue de façon constante avec le temps. Pour le secteur forestier canadien, l'avantage traditionnel deviendra vraisemblablement une impasse.

Le secteur forestier du Canada a certainement profité des progrès technologiques antérieurs. On y a développé la pâte de bois de feuillus et le panneau à copeaux orientés, et construit

des scieries capables d'utiliser efficacement le bois de petites dimensions ainsi que les nouveaux produits fabriqués à partir des essences d'arbres disponibles et de plus faible valeur. Bien qu'ils soient continuellement perfectionnés, ces progrès sont sur le point d'atteindre les limites des améliorations possibles. Des solutions nouvelles et dynamiques s'imposent.

En dehors des progrès techniques, l'attention que l'on porte à l'innovation et à l'ingéniosité sert le secteur forestier canadien en lui permettant d'accéder à un marché mondial qui est de plus en plus conscient de la durabilité environnementale. À cette fin, les usines de pâtes et papiers canadiennes ont réduit leurs émissions de dioxyde de carbone de 26 p. 100 depuis 1990. En 2001, 57 p. 100 de l'utilisation de l'énergie du secteur forestier provenait de biocombustibles. Ce qui est peut-être le plus impressionnant, c'est que le Canada est devenu un chef de file mondial dans la certification des terrains forestiers aménagés de façon durable, après être passé d'aucune région certifiée par une tierce partie en 1998 à 46,5 millions d'hectares de régions certifiées en 2003.

Pour acquérir un avantage nouveau et à long terme sur la concurrence, il faudra se concentrer sur l'innovation et la création de produits à valeur ajoutée. Le secteur forestier du Canada doit tirer profit des connaissances et de l'expertise des Canadiens pour élargir ses stratégies actuelles et pour concevoir des options pour l'avenir. La plus grande possibilité se résume à combiner, d'une part, la compréhension et la connaissance du marché le long de la chaîne d'approvisionnement en produits forestiers et, d'autre part, les caractéristiques uniques et variées des ressources en fibre. Grâce à une innovation axée sur la durabilité, le secteur forestier peut accroître la valeur économique des ressources forestières avec le temps et l'industrie peut démontrer sa viabilité et son intégrité aux autres. En outre, le secteur forestier doit déterminer les facteurs contraignants au sein des forêts canadiennes — leur productivité, la composition des essences, les traits du bois et ainsi de suite — et surmonter ces limites en concevant des produits à valeur ajoutée. La science et la technologie orientées vers le développement de produits à valeur ajoutée novateurs à la fin de la chaîne d'approvisionnement et à l'échelon du peuplement de forêts étendront les limites, qui seront les plus profitables pour le secteur et pour le Canada.

Cette approche est particulièrement remarquée et encouragée dans le cadre de la *Stratégie nationale sur la forêt 2003–2008*, qui suggère que le Canada stimule la diversification des marchés, des produits forestiers, des services et des avantages (ligneux et non ligneux) en étudiant les marchés actuels et émergents; en développant de nouveaux marchés canadiens et internationaux; en encourageant la fabrication de produits à valeur ajoutée et l'optimisation de l'utilisation du bois; en attirant les fabricants de produits finis; et en trouvant des marchés pour les services forestiers environnementaux (Coalition pour la stratégie nationale sur la forêt, 2003).

Une foule de nouvelles possibilités s'offrent au secteur. On peut concevoir des produits non ligneux, notamment des biomédicaments et des nutraceutiques (c'est-à-dire des composés chimiques bioactifs naturels qui ont la propriété de favoriser la santé et de prévenir les maladies) à partir des forêts du Canada afin de créer et d'élargir les marchés. On développe l'écotourisme et le géotourisme comme des industries dont l'empreinte écologique est légère. Il faudra procéder à des

inventaires différents et plus complets des biens forestiers afin de profiter pleinement de ces services forestiers non traditionnels et de mieux développer et diversifier l'économie fondée sur l'exploitation de la forêt.

Les peuples autochtones ont une perspective unique à l'égard des forêts et des terrains forestiers, qui jouent un rôle essentiel dans leur culture, leur spiritualité, leur mode de vie et leurs revenus. Leur perspective et leurs connaissances contribuent à l'innovation et créent des possibilités économiques. À l'heure actuelle, la foresterie et les industries connexes constituent la principale activité économique et la plus grande source de rémunération pour 80 p. 100 des collectivités des Premières nations. Les travailleurs autochtones composent 5,9 p. 100 de l'ensemble des travailleurs du secteur forestier par rapport à 2,3 p. 100 pour toutes les industries. Les négociations continues à l'égard des droits sur les ressources et des traités auront pour effet de modifier le paysage forestier au Canada en augmentant la superficie où les Premières nations peuvent utiliser la forêt à leurs propres fins. La conception de moyens novateurs pour mettre à profit les ressources forestières, que ce soit par le biais de produits et de services traditionnels ou non traditionnels, constituera un élément clé de leur réussite.

Ressources naturelles Canada et le Service canadien des forêts, qui ont pris un engagement envers le développement durable, ont l'habitude de repousser les limites. Le défi qui se pose au secteur forestier, et la meilleure façon pour lui de contribuer au processus, consiste à fixer des priorités axées sur le développement durable. Le secteur forestier peut relever ce défi en encourageant le développement de technologies nouvelles et supérieures, c'est-à-dire des innovations qui accomplissent plus avec moins ou qui remplacent les matières rares par des matières abondantes. Il peut concevoir des systèmes d'information et des inventaires de ressources complets et plus conviviaux afin de permettre aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements de mieux comprendre les options et de prendre des décisions plus judicieuses. Il est aussi avantageux de gérer plus efficacement les ressources existantes que d'inventer un tout nouveau procédé physique. La réglementation intelligente, celle qui permet d'obtenir le même résultat environnemental de façon moins coûteuse, devrait être une priorité pour l'élaboration et la gestion des politiques. Il est rarement logique de mal faire des choses que l'on peut bien faire, surtout quand on vise la durabilité. Les politiques médiocres et une mauvaise coordination entre les ministères détruisent la richesse sans procurer un avantage environnemental correspondant. La valeur du développement durable réside dans sa faculté de placer les travaux scientifiques et techniques des Canadiens du secteur forestier dans un cadre dynamique et pertinent pour les personnes qui sont appelées à prendre les décisions d'orientation et de gestion.

Le Canada est l'intendant d'une richesse naturelle forestière qui est vaste et diversifiée. Ce pays a été l'un des premiers à instaurer un régime unique de pratiques d'aménagement forestier durable qui diffère des approches privilégiées par les autres compétences en gestion forestière du monde. La définition des forêts adoptée par le Canada va plus loin que le patrimoine ou le capital naturel. Au Canada, on voit les forêts comme un bien public essentiel et un facteur contributeur à

l'économie moderne progressiste — un point de vue qui trouve également des échos à l'échelle du globe.

La meilleure façon de veiller à la durabilité des forêts est d'assurer la croissance et la viabilité économique du secteur forestier. Le Canada crée ainsi une approche stratégique cohérente qui répond non seulement à ses objectifs, mais également aux besoins criants des pays en voie de développement. Si le Canada adopte le point de vue contraire selon lequel la durabilité passe par l'imposition de limites, alors les pays en voie de développement rejetteront ses préoccupations en matière d'orientation et d'intendance.

Le secteur forestier est actuellement aux prises avec des défis énormes. En plus de devoir réussir au sein d'un marché mondial de plus en plus impitoyable, il est appelé à prendre des décisions tout en composant avec beaucoup d'incertitudes. Le changement du climat et l'invasion des espèces exotiques ne sont que deux des menaces qui risquent de dégrader la santé, la composition et la valeur économique des forêts du Canada. Ces défis sont d'autant plus effrayants qu'ils sont impossibles à prédire et difficiles à gérer.

Néanmoins, comme l'a fait observer l'économiste Julian Simon, « la ressource par excellence, c'est l'imagination humaine... » [traduction] et « la seule limite possible au développement de nouvelles connaissances sur les ressources, c'est l'arrivée de nouveaux problèmes; sans problèmes non résolus, il n'y aura pas de solutions » [traduction] (Simon, 1996). Les solutions recherchées dans le secteur forestier ne s'arrêteront ni aux arbres, ni aux forêts, ni aux paysages. Elles proviendront de personnes qui possèdent l'intelligence, la faculté d'adaptation, les connaissances scientifiques et la perspicacité créatrice nécessaires pour répondre aux besoins d'un monde de plus en plus compliqué. L'ingéniosité humaine a le pouvoir d'accroître la valeur économique des ressources forestières au fil du temps et de repousser les limites au-delà des contraintes actuelles.

## Références

- Brundtland, G. (éd.). 1987. *Our Common Future: The World Commission on Environment and Development*. Oxford University Press, Oxford.
- Coalition pour la Stratégie nationale sur la forêt. 2003. *Stratégie nationale sur la forêt 2003–2008. Une forêt durable*. Ottawa.
- Cohen, D.H. et R.A. Kozak. 2001. Research and technology: market-driven innovation in the twenty-first century. *The Forestry Chronicle* 78(1): 108–111.
- Frazier, J.G. 1997. Sustainable development: modern elixir or sack dress? *Environmental Conservation* 24(2): 182–193.
- Humber, C.J. (éd.). 1998. *Visionaries: Canadian Triumphs*. Vol. VI. Canada Heirloom Series. Heirloom Publishing, Mississauga, ON.
- McCool, S. et G.H. Stankey. 2004. Indicators of sustainability: challenges and opportunities at the interface of science and policy. *Environmental Management* 33(3): 294–305.
- Meadows, D.H., D.I. Meadows, J. Randers et W.W. Behrens III. 1972. *The Limits to Growth*. The Club of Rome, Universe Books, New York.
- Odling-Smee, L. 2005. Dollars and sense. *Nature* 437: 614–616.
- Simon, J.L. 1996. *The Ultimate Resource 2*. Princeton University Press, Princeton, NJ.